



F S S P X



« Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions, souvenez-vous de mes labeurs. »
Mgr Ignace Bourget

Le Carillon

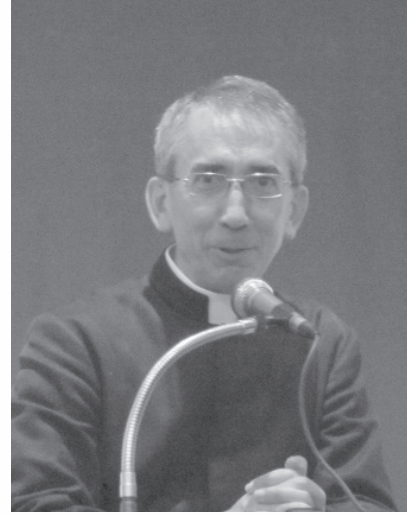
L'affaire de Sainte-Yvette

Sainte-Yvette, il y a quarante ans

Les 260 ans du Grand Dérangement

Les Frères de la Fraternité Saint-Pie X

Mot du supérieur de district



Nous commémorons cette année le quarantième anniversaire du fameux « Curé dans la rue ». Les 9 et 16 novembre 1975, Mgr Lefebvre célébrait deux grand-messes dans la paroisse Sainte-Yvette de Montréal, pour encourager le curé, l'abbé Yves Normandin, dans son courageux retour à la messe traditionnelle, interdite dans les paroisses depuis le 30 juin précédent. Les conséquences de ces événements ne se firent pas attendre : dans les semaines qui suivirent, ce fut un procès. Le curé fut injustement destitué de ses fonctions et mis à la rue (dans les grands froids de janvier) par l'archevêque de Montréal.

Mais Dieu est Dieu, et il est tout-puissant; il sait tirer le bien du mal. Ce curé diocésain accepta avec humilité cette injustice et rapidement devint missionnaire à travers tout le Canada, littéralement d'une côte à l'autre – *A mari usque ad mare* (la devise du Canada) – pendant de longues années pour répondre aux demandes de fidèles catholiques perplexes et désespérés devant la crise de l'Église. Ces multiples petits centres de messe dans toutes les provinces sont à l'origine de presque tous les centres de messe de la Fraternité Saint-Pie X au Canada. En fait, la plupart de ces petits groupes étaient liés à l'apostolat de Fatima. Une statue pèlerine se promenait à travers le Canada depuis quelques années et ces dévôts de la Sainte Vierge firent joyeusement appel au bon curé mis à la rue.

Il y a un sens providentiel à l'histoire humaine et surtout à l'histoire de l'Église, épouse mystique du Christ. Ce qui s'est passé avec l'abbé Normandin ressemble fortement à l'histoire de Mgr Lefebvre lui-même, qui, donnant sa démission en 1968 en tant que supérieur général des Pères du Saint-Esprit, se retrouva libre pour fonder la Fraternité Saint-Pie X et venir au secours des âmes dans le monde entier.

Ce n'est pas facile d'accepter des humiliations, méritées ou même injustes. Mais que de grâces s'ensuivent quand on le fait! L'histoire de la vie des saints est pleine d'exemples qui illustrent abondamment cela. Et de fait, ce sont les humiliations de Notre-Seigneur lui-même pendant toute sa vie qui nous ont obtenu toutes les grâces du salut. « C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers. » (*Phil.*, II, 9-10)

L'abbé Normandin est un de ces vaillants prêtres qui se sont levés après le Concile pour confesser la foi dans le Saint Sacrifice de la Messe, face à une crise inouïe dans l'Église. Ils n'ont pas rougi de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De plus ils ont entraîné derrière eux de nombreux jeunes qui ont pris la relève, qui ont répondu à l'appel du Maître d'aller travailler à la moisson qui est si abondante.

Notre « curé » est toujours en vie, il a célébré ses 90 ans en février dernier et 61 années de sacerdoce! Comme l'apôtre, il peut dire : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice, que me donnera en ce jour-là le Seigneur, le juste Juge, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront aimé son avènement. » (*2 Tim.*, IV, 7-8)

A handwritten signature in black ink that reads "Abbé Daniel Couture". The signature is written in a cursive, flowing style.

Abbé Daniel Couture, fsspx



Sommaire

Éditorial

Abbé Daniel Couture, fsspx

p. 2

Regard sur...

L'affaire de Sainte-Yvette

Pierre Messier

p. 4

La déportation des Acadiens en 1755

Abbé Roger Guéguen, fsspx

p. 8

La mort de Louis XIV

Etienne Dumas

p. 10

Lectures

Une nuit avec les sorciers

Philippe Aubert de Gaspé

p. 11

Fruits et bienfaits des Tridiums

Patrick Roy

p. 15

Les Frères de la FSSPX

Abbé Yves le Roux, fsspx

p. 19

Actualités

Voeux perpétuels du Frère Michel

Abbé Pierre Roy, fsspx

p. 21

Le Tocsin

Kenny Piché

p. 22

La nouvelle chapelle de Moncton

Abbé Pierre Roy, fsspx

p. 25

Mots croisés

p. 26

Liste des chapelles du Québec

Bordereau d'abonnement à la revue

p. 27

Les Éditions Nova Francia

Lettre ouverte aux catholiques perplexes

Mgr Marcel Lefebvre, fsspx

p.28

Le Carillon

Centre Saint-Joseph,
1395 rue Notre-Dame,
Saint-Césaire, J0L 1T0
(450) 390-1323

Directeur de publication : Abbé Pierre Roy, fsspx

Mise en page : Stéphanie Perreault

Coordination : Etienne Dumas

Impression : Copy Express, 630 René Lévesque, MTL

La revue se fait sous la supervision du supérieur de district, l'abbé Daniel Couture.

Les fidèles peuvent se procurer le magazine *Le Carillon* sur la table de presse de leur chapelle. Pour participer aux frais, n'hésitez pas à déposer votre obole dans le tronc de la procure de votre chapelle.

Offrande suggérée : 3,00\$. Votre contribution est appréciée.

Pour ceux qui désirent recevoir la revue par la poste, des frais de 30\$ s'appliquent pour l'année. Merci de vous inscrire auprès du Centre Saint-Joseph (bordereau d'abonnement en page 27).

Abonnement pour l'Europe : 60 euros/année

L'affaire de Sainte-Yvette

Pierre Messier

Sainte-Yvette : il y a quarante ans, la défense de la messe catholique au Canada-français

1570. L'Église a le pressentiment d'entrer dans des périodes troubles pour la foi. En effet, à une échelle qui ne s'était jamais vue en terre de chrétienté, des princes et des états viennent de prendre parti pour l'hérésie. Il est à craindre que l'infection ne s'infilte également dans la sainte Église avec des résultats des plus néfastes pour la foi des fidèles, et donc pour leur salut. Pour changer la foi des populations sous leur contrôle, les hérétiques protestants ont tous changé la liturgie, au premier chef la messe. *Lex orandi, lex credendi*. La loi de la prière reflète celle de la foi. À liturgie torve, foi torve. Voilà pourquoi le Saint Concile de Trente a demandé au successeur de Saint Pierre de codifier et promulguer le *Missel Romain*, le missel en usage à la Curie romaine, puisque ses formules déjà plus que millénaires comptent parmi les plus aptes à faire barrage aux nouveautés qui risquent fort d'introduire le poison doctrinal. Le vénérable rite a fait ses preuves et donne tous les gages de parfaite orthodoxie. Il doit donc être mis à la disposition de tous à perpétuité :

« Et même par les dispositions des présentes et au nom de notre autorité apostolique, Nous concédons et accordons que ce même missel pourra être suivi en totalité dans la messe chantée ou lue, dans quelque église que ce soit, sans aucun scrupule de conscience et sans encourir aucune punition, condamnation ou censure, et qu'on pourra valablement l'utiliser librement et licitement, et cela à perpétuité. »

Un terrible bouleversement

Quelques quatre siècles plus tard, en la ville de Montréal, métropole du Canada-français. Une époque chaotique, où le changement est devenu le mot d'ordre. Même ce qui était réputé intangible subissait les attaques féroces des prétendus novateurs. Dans le sillage du concile Vatican II, l'Église catholique vacillait sur ses bases et semblait, elle aussi, atteinte du prurit de la nouveauté. Allant beaucoup plus loin

que ne le demandait le mauvais document conciliaire sur la liturgie, les ennemis de l'Église s'enhardissaient jusqu'à changer les sacrements, et même le rite de la messe. Inutile de dire que fidèles et clergé étaient déboussolés. Beaucoup abandonnèrent toute pratique religieuse, nombre de prêtres demandèrent à être laïcisés.

En 1973, le curé Yves Normandin, comme tant de ses confrères, était lui aussi déconcerté. Sur le terrain, le curé de la paroisse Sainte-Yvette ne pouvait manquer de constater les mauvais fruits des récentes initiatives « novatrices ». Certes, cet homme au physique solide, un peu râblé, tout d'un bloc, bourreau de prières, entièrement dévoué à son sacerdoce et au salut des ouailles à lui confiées, par esprit d'obéissance, avait bien voulu donner leur chance aux nouveautés que ses supérieurs lui demandaient d'appliquer, écartant résolument certains dérèglements manifestes comme les absolutions collectives. Mais il restait dubitatif sur la nature des prétendues « réformes », surtout quand il en considérait les fruits. Au surplus, celui qui allait devenir sous peu son vicaire, l'abbé Jean-Réal Bleau, avait déjà rassemblé de nombreux fidèles qui n'assistaient qu'à la seule messe traditionnelle. Aussi, en début d'année, le curé Normandin demanda-t-il et obtint-il, de Mgr Grégoire, archevêque de Montréal, de pouvoir célébrer, *ad experimentum*, une messe en latin selon le rite dit « de Saint Pie V », et ce pour une période d'un an.

Mais le curé, bon soldat, par esprit d'obéissance, célébrait toujours, bien que le plus dignement possible, le *Novus Ordo*. Toutefois, il pouvait constater par lui-même combien les prières de l'ancien rite rendaient mieux, exprimaient mieux les vérités de la foi catholique. Il en devint d'autant plus sensible aux critiques de nature théologique sur le nouveau rite.

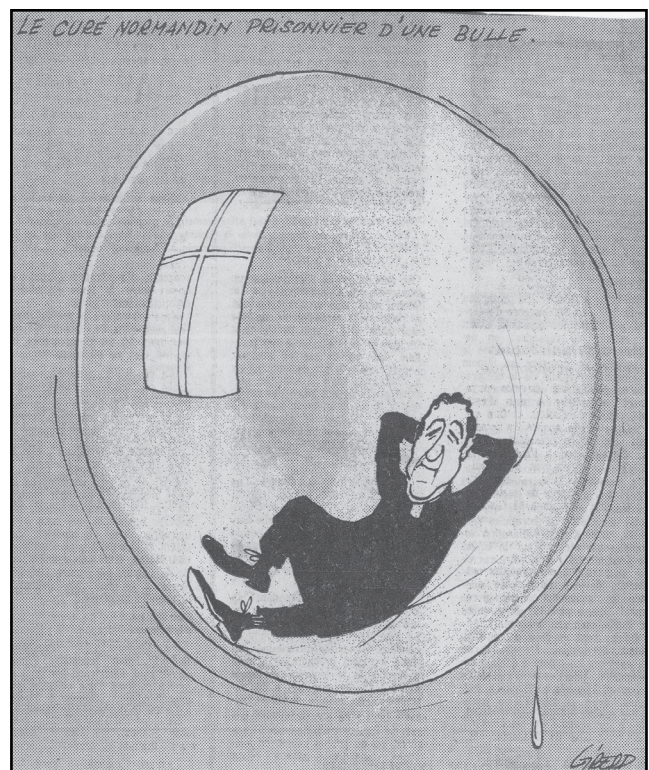
Fidèle à la Tradition

Aussi, la période d'un an écoulée, écrivit-il à Mgr Grégoire pour l'informer que l'expérience était des plus positives et lui proposer de continuer en ce sens. Comme beaucoup trop de responsables de cette époque, l'archevêque de Montréal, ne sachant trop sur quel pied danser, proposait plutôt « d'aller de l'avant et de ne pas retourner en arrière ». Le curé, raisonnant plus sainement que son supérieur, constatant que « la fidélité à la Tradition n'était jamais un retour en arrière », décida de persister. Du reste, des gens venaient, parfois de fort loin, pour assister à la messe traditionnelle à Sainte-Yvette.

C'est alors que Montréal reçut la visite du père Noël Barbara, l'éditeur de la revue *Forts dans la foi*. Le curé put donc entendre de première main les graves ambiguïtés doctrinales que le prêtre français avait détectées dans l'offertoire et le canon de la nouvelle messe. Puisque la pureté et l'intégrité de la doctrine étaient en jeu, le curé Normandin n'hésita plus : il ne célébrerait plus que l'ancienne messe. Sur quoi, il quitta Montréal pour un pèlerinage prévu depuis longtemps à Lourdes, Rome, en Palestine et... à Écône. Un peu partout, il rencontra d'incroyables réticences à le laisser célébrer l'ancienne messe. La mode était déjà à la concélébration.

Chez Mgr Lefebvre au contraire, bien que ce dernier fût absent, tout ce qu'il vit était édifiant parce qu'on y avait gardé l'ancien rite, ce qui acheva de convaincre le curé : on juge l'arbre à ses fruits.

De retour chez lui en mai 1974, le curé savait qu'il ne pourrait pas éviter le choc frontal avec Mgr Grégoire, et ce d'autant plus qu'une directive de la *Conférence épiscopale canadienne* prétendait interdire toute célébration de la messe de Saint Pie V à partir de juin 1975. Il savait que Mgr Grégoire était homme d'appareil



Le Curé Normandin prisonnier d'une bulle, disent les journalistes

et que tôt ou tard, il appliquerait platement l'oukase. Il faudra donc se dresser contre les abus de toute une conférence épiscopale.

Aussi, quand le curé et ses deux vicaires, les abbés Bleau et Lemay, rencontrèrent Mgr Grégoire et ses assistants le 26 août, l'impasse fut-elle totale. Les premiers invoquaient *Quo Primum*, les autres ne parlaient que d'obéissance aveugle aux autorités en place.

Le 27 octobre, l'abbé Bleau étant à Rome pour y défendre sa thèse, le curé Normandin rencontrait une dernière fois Mgr Grégoire à l'archevêché. Devant son refus réitéré de cesser de célébrer la messe de Saint Pie V, l'évêque lui intima de signer une lettre de démission, son successeur devant le remplacer le 5 novembre. Tergiversant, le curé demanda un délai. Il consulta un confrère qui avait aussi eu à faire face à semblable situation, lequel lui conseilla plutôt de demander un décret d'amotion à l'archevêque, dans lequel Mgr Grégoire aurait dû expliquer son geste, ce qui aurait permis au curé de conserver sa juridiction pendant que sa cause aurait été jugée à Rome. À sa grande surprise, il recevait le document en question dès le 4 novembre suivant.

Le même jour, le curé reçut la visite de son successeur désigné, l'abbé Marcel Bircher, personnage qu'une expression de l'époque résumait bien : il était un « curé dans le vent ». Le curé Normandin lui fit savoir qu'il n'entendait pas quitter son presbytère.

Une visite providentielle

C'est à cette époque que survint la visite de Mgr Lefebvre au Québec. Prévu depuis longtemps, le voyage du célèbre archevêque se faisait sous les auspices du *Comité de défense de la messe traditionnelle*, un groupe de laïcs qui entendait maintenir les droits du vénérable rite catholique. Le fondateur du séminaire d'Écône devait prononcer des conférences dans plusieurs villes de la province, et sa venue s'avérait un secours providentiel. En effet, elle allait projeter les événements de Sainte-Yvette sur le devant de la scène. Mgr Lefebvre put célébrer la messe plusieurs fois à l'église de la 7^e avenue durant la semaine, surtout le dimanche 16 novembre, les fidèles accourant en grand nombre pour la messe pontificale qui précédait une conférence prononcée à la *Salle Allemande* où l'ancien évêque de Dakar fit salle comble. Il est vrai que sa présence pendant trois heures sur les ondes du poste de radio CKVL, son passage aux actualités télévisées



locales lui valurent une énorme publicité. Il ne put que témoigner de la légitimité de l'attachement de l'abbé Normandin au combat de la messe. À son départ le 19 novembre, il avait suscité un peu partout au Québec une vague de soutien financier et spirituel en faveur du curé résistant de Sainte-Yvette.

Le *Comité pour la défense de la messe traditionnelle* avait fait du presbytère de Sainte-Yvette sa base de manœuvre durant la visite de Mgr Lefebvre. Cette poignée de laïcs s'occupait de l'organisation matérielle, des communications téléphoniques et médiatiques et organisait les conférences grand public. Ils avaient réussi la médiatisation de la chose, surtout par le moyen de la radio, et l'affaire avait fait grand bruit. Afin d'isoler le curé Normandin, c'est à eux que l'archevêché et les marguilliers de mèche avec lui allaient s'attaquer. Ils prirent des mesures légales contre les membres du Comité par le moyen d'une injonction interlocutoire provisoire obtenue en cour le 3 décembre. Le soir même, messieurs Daniel Saint-Aubin, Claude Leduc, Gérald Lemieux et Léo Laberge se voyaient accusés « d'occupation illégale de domicile et de temple ». Paradoxalement, seul le curé Normandin ne figurait pas sur la liste.

Le combat pour la bonne Messe

La réaction des occupants fut d'intensifier le combat sur le plan médiatique. Radios et journaux s'emparèrent de l'événement qui fit les manchettes pour une bonne semaine. De son côté, le curé Normandin ne trouva aucune raison d'interrompre la neuvaine préparatoire à l'Immaculée-Conception. Aussi, le soir du 5 décembre, premier vendredi du mois, pendant que les fidèles adoraient le Saint-Sacrement, les marguilliers, escortés par des policiers, forcèrent les portes, et le nouveau curé désigné, l'abbé Bircher, s'empara de la lunule contenant l'hostie dans l'ostensoir et la mit dans sa poche avant de s'en aller, après avoir ordonné aux fidèles de sortir. Sur quoi, les marguilliers verrouillèrent les portes de l'église, et celle-ci resta fermée durant une dizaine de jours. Il y avait même des gardes en faction jour et nuit. Le curé Normandin avait eu le temps de se barricader dans le presbytère, d'où il ameuta reporters et journalistes. L'affaire fit scandale; les médias titraient : « Un curé prisonnier dans son presbytère ».

Quand vint le dimanche, des centaines de fidèles bravèrent le froid hivernal pour assister depuis la rue à la messe célébrée par le curé Normandin dans sa chambre. Il va sans dire que la chose fit grand bruit à cause des journalistes présents. En semaine également, de nombreux fidèles assistaient à la messe matinale.

Pour les responsables de l'archevêché, cela ne durait que depuis trop longtemps, et il fallait à tout prix en finir. De quelles armes user sinon de celles de la rouerie? Leurs avocats assignèrent le curé au procès des membres du Comité par voie de *subpoena* le 13 décembre. Une comparution bien inutile, mais pour laquelle il dut quitter le presbytère. Il va sans dire qu'une fois sorti, il n'y rentrerait plus. Et avec lui sortait la messe catholique de toujours.

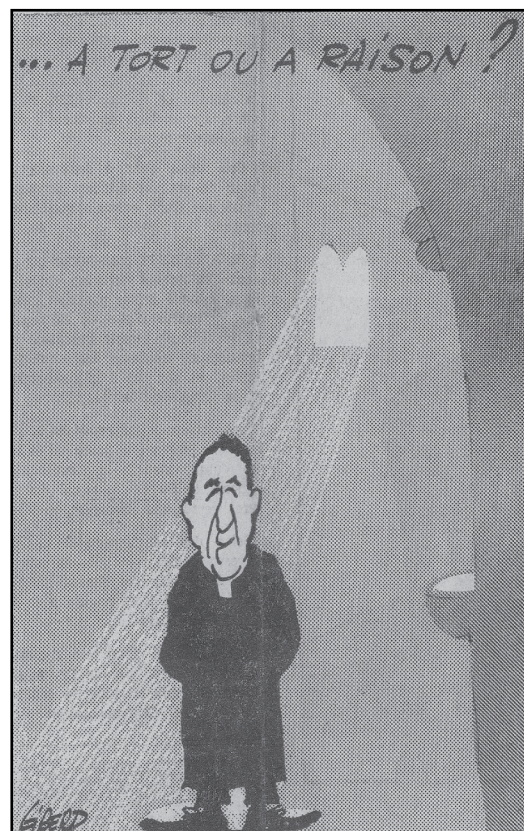
Épilogue

Certes, nous ne pouvons pas nous méprendre : même si nous vénérons les héros qui en ont été les acteurs, certains événements restent des défaites. Les événements de la paroisse Sainte-Yvette en 1975 n'échappent pas à cette règle. Les fidèles, dans leur très grande majorité, préféreraient déjà le *Novus Ordo*. Nous restons stupéfaits de voir combien peu de prêtres ont résisté aux efforts des autorités pour changer la liturgie catholique de rite latin et... la religion qui allait avec, pour ne pas mentionner le nombre désespérément faible des évêques qui s'inscrivirent contre; nous

pouvons très littéralement les compter sur les doigts d'une main. Dans la dernière conférence qu'il devait donner aux séminaristes d'Écône avant de mourir, Mgr Lefebvre disait : « Il faut admettre qu'un nombre considérable d'évêques et de prêtres avaient déjà perdu la foi avant le concile. » Peut-on alors se surprendre de la faiblesse de la résistance?

Mais il est des défaites sur lesquelles le temps et la grâce viennent déposer un peu de baume : loin de se laisser abattre, le curé Normandin, en sillonnant le pays d'un océan à l'autre, a maintenu en vie la pratique de la messe traditionnelle en de nombreux endroits. Presque tous les centres de messes de la FSSPX font remonter leur existence aux visites qu'il y fit au cours des années 70 et 80.

Fortement médiatisés, les événements de Sainte-Yvette eurent une répercussion mondiale. De nombreux prêtres résistants s'en inspirèrent. Ceux qui reprirent Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, l'avouent explicitement : ils se sont inspirés de ce qui s'est passé à Sainte-Yvette. Sans doute n'est-ce qu'au Jugement dernier que nous en saisirons les pleines répercussions. Quoi qu'il en soit, une poignée de braves aura au moins sauvé l'honneur du catholicisme canadien-français. Ils ont bien mérité de la Patrie, terrestre autant que céleste.



Le Grand Dérangement de 1755

Abbé Roger Guéguen, fsspx

« Les mots s'envolent, les écrits demeurent. » Plutôt que de rédiger un essai au sujet de la déportation des Acadiens, laissons s'exprimer les archives bien révélatrices à cet égard...

1) Séance du Conseil tenue chez le gouverneur, à Halifax, le lundi 28 juillet 1755 :

« Comme il avait été décidé antécédemment d'expulser les habitants français de la province (de Nouvelle-Écosse) s'ils refusaient de prêter le serment, il n'y avait plus par conséquent qu'à prendre les mesures nécessaires pour opérer leur expulsion et à décider à quels endroits les déporter.



Après mûre délibération, il fut convenu à l'unanimité que pour prévenir le retour des habitants français dans la province et les empêcher de molester les colons qui pourraient s'être établis sur leurs terres, il était urgent de les disperser dans les diverses colonies sur le continent et de nolisier immédiatement un nombre de vaisseaux pour les y transporter. »

2) La *New York Gazette*, dans son numéro du 25 août 1755, et la *Pennsylvania Gazette*, dans son numéro du 4 septembre, publiaient la communication suivante, datée de Halifax, le 9 août 1755 :

« Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province les Français neutres qui ont toujours été nos ennemis secrets et ont encouragé nos sauvages à nous couper la gorge.

Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitent, se trouvent les meilleures terres du monde. Nous pourrions ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une abondance de produits agricoles dans cette province. »

3) Le capitaine Alexander Murray au colonel John Winslow, Fort Edouard, 8 septembre 1755 :

« Cher monsieur, j'accuse réception de votre lettre,



et je dois vous dire que je suis content d'apprendre que tout va bien à la Grand-Prée et que les pauvres diables sont si résignés. Ceux d'ici (Piziquid, aujourd'hui Windsor) ont montré plus de patience que j'en attendais de gens dans leur situation et je suis grandement surpris de constater l'indifférence des femmes qui sont réellement ou paraissent indifférentes à leur sort.

Quand je pense à ceux d'Annapolis, je me réjouis de les avoir sommés de venir au rendez-vous. Je crains qu'il y ait des pertes de vie avant que nous ayons terminé le rassemblement; vous savez que nos soldats les détestent et qu'ils profiteront de tout prétexte pour les tuer...

Je suis des plus heureux d'apprendre que votre camp est en sûreté et puisse servir (comme dit le Français) de bonne prison pour les habitants. J'ai hâte de voir ces pauvres infortunés embarqués et notre tâche terminée; alors je m'accorderai le plaisir de vous faire une visite et nous boirons à leur bon voyage. »

4) Extraits du journal du colonel John Winslow :

« 5 septembre. Quatre cent dix-huit des principaux habitants se sont présentés à l'église de la Grand-Prée à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu. J'ai donné ordre d'apporter une table au centre de l'église, et assisté de mes officiers qui faisaient la garde, je leur ai communiqué au moyen d'interprètes les ordres du roi, savoir :

Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains. C'est sur ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Écosse où depuis plus d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence que ses autres sujets dispersés dans ses États. Vous savez mieux que tout autre quel usage vous avez fait d'une telle bonté. Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de sentir. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus; je dois m'y conformer. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupes de toutes sortes sont confisqués au profit de la couronne, avec tous vos effets, excepté votre argent et vos mobiliers, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.

Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés; et grâce à la bonté de Sa Majesté, je dois vous accorder la liberté d'emporter votre argent, et autant de vos effets que possible, sans encombrer les navires qui

doivent vous transporter. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession, que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous causer de grands ennuis, vous soit rendue aussi douce que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que quelles que soient les parties du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux.

Je dois aussi vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus sous la garde et la surveillance des troupes que j'ai l'honneur de commander... »

Pour finir, on ne peut passer sous silence la *Proclamation royale* – un acte de reconnaissance - signée le 9 décembre 2003 par la représentante de la reine Élisabeth II, la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson. Son langage est on ne peut plus clair : il exprime le remords pour ce tragique événement.

« Attendu que le 28 juillet 1755, la Couronne, dans le cadre de l'administration des affaires de la colonie britannique de la Nouvelle-Écosse, a pris la décision de déporter les Acadiens;

« Attendu que la déportation du peuple acadien, communément appelée le *Grand Dérangement*, s'est poursuivie jusqu'en 1763 et a eu des conséquences tragiques, plusieurs milliers d'Acadiens ayant péri par suite des maladies, lors de naufrages, dans leurs lieux de refuge, dans les camps de prisonniers de la Nouvelle-Écosse et de l'Angleterre ainsi que dans les colonies britanniques en Amérique;

« Attendu que nous reconnaissons les faits historiques mentionnés précédemment ainsi que les épreuves et souffrances subies par les Acadiens lors du Grand Dérangement. »

Le projet des Britanniques qui visait à anéantir le peuple acadien a échoué : l'identité acadienne a survécu contre vents et marées.

Ave Maris Stella!

Sources :

1. *Rapport de Placide Gaudet* des Archives Canadiennes pour l'année 1905, *Agenda Historique Acadien 2011*, Éditions Lambda, pages 117 et 118.
2. J'ai consulté également le chapitre intitulé *La Proclamation royale* – dix ans plus tard, dans *L'Acadie hier et aujourd'hui*, La Grande Marée Ltée, pages 205 à 212.

La mort de Louis XIV

Le Roi Soleil

Pour les monarchistes et passionnés d'histoire de ce monde, le jour du 1er septembre marque le souvenir de la mort du roi Louis XIV. Décédé le 1 septembre 1715, le roi très-chrétien laissa derrière lui une œuvre et un souvenir gigantesque.

Né en 1638 et sacré en 1654, Louis XIV est roi de France par la grâce de Dieu. Il est le fils de Louis XIII et petit-fils d'Henri IV.

Louis Dieudonné – car sa naissance est perçue comme miraculeuse – naît, après 22 années de mariage, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. La France tout entière, cette ancienne France catholique, pria pour recevoir un Dauphin. Monsieur Olier, fondateur de Saint-Sulpice et indirectement fondateur de Ville-Marie (Montréal), faisait plus que prier, rapporte la correspondance de saint Jean Eudes. Ce dernier se « donnait bien des coups de discipline » pour l'avenir de la dynastie très-chrétienne. Le 10 février 1638, Louis XIII dit *le Juste* consacre solennellement sa personne, sa couronne et son royaume à la Très Sainte Vierge. Il ordonne qu'à chaque année soit célébrée en grandes pompes la fête de l'Assomption de Notre-Dame. Le Dauphin Louis acquiert le qualificatif de *Dieudonné* suite à toutes ces prières exaucées.

En 1661 meurt le cardinal Mazarin (cardinal laïc, fonction supprimée aujourd'hui), précepteur du roi. Peu après le trépas de Mazarin, Louis XIV annonce son intention de gouverner seul. Son gouvernement personnel débute en cette même année 1661.

Au début de l'année 1663, Louis XIV acceptait la démission de la *Compagnie des Cent-Associés*. La Nouvelle-France redevenait propriété royale.

Pour la Nouvelle-France, le début du règne personnel de Louis XIV est le début de l'époque de sa plus grande prospérité, laquelle sera de dix ans.

La jeune colonie qui était en constante guerre avec les Iroquois jouira elle aussi d'une paix relative. L'administration de la colonie est réorganisée au grand complet. Le roi veut en faire une province à part entière.

En 1665, le ministre Colbert envoie Jean Talon comme intendant. La royauté, qui s'affairait à la réfection des finances françaises, se préoccupe de cette France nouvelle qui peine à prendre son essor. La même année la France renforce la colonie en envoyant de nouvelles troupes. Enfin, c'est l'histoire que tout le monde connaît qui s'accomplit sous Talon : arrivée des filles du Roy, développement de l'agriculture, mise en train des industries essentielles et du commerce.

Pour l'Église canadienne, Louis XIV propose dès 1657 le père François de Laval comme candidat à l'épiscopat pour Québec. Ce ne fut pas un diocèse qui fut créé au début, mais un *vicariat apostolique*, une fonction récemment créée. Louis XIV soutint le jeune évêque pour empêcher toute ingérence à sa juridiction, en particulier dans son bras de fer avec le gouverneur Frontenac à propos de la vente de boisson aux Amérindiens. En 1663, Louis XIV établit le Conseil Souverain. Ceci mettait l'évêque sur un pied d'égalité avec le gouverneur. C'est donc grâce au soutien royal que le saint fondateur de l'Église canadienne a pu faire, en toute liberté, tout le bien que nous connaissons aujourd'hui.

Somme toute, le chanoine Lionel Groulx a admirablement démontré que c'est du Grand Siècle que la Nouvelle-France a pris ses déterminismes. En effet, tant qu'elle restera fidèle aux origines de sa fondation providentielle, elle croîtra et resplendira pour la plus grande gloire de Dieu. Ce grain de sénévé qu'à déposé la France catholique en Amérique, c'est au gouvernement de Louis XIV que nous le devons.

Je me souviens.

Ouvrages consultés :

François Bluche, Louis XIV. Fayard. 1986. 1031 p.

Abbé Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, troisième édition. Montréal, Librairie Granger Frères. 1938. 285 p.

Une nuit avec les sorciers - Philippe Aubert de Gaspé

Philippe Aubert de Gaspé est né le 30 octobre 1786 à Québec. Il fut le dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Écrivain québécois, il est l'auteur du célèbre ouvrage Les Anciens Canadiens qui fut réédité une trentaine de fois. Il écrivit également ses Mémoires. Il est considéré comme le premier romancier québécois. Philippe Aubert de Gaspé mourut à Québec le 29 janvier 1871. Nous vous proposons cet extrait de son ouvrage pour vous inviter à vous replonger dans ce grand classique de la littérature canadienne-française.

Le Carillon

Mon défunt père, qui est mort

Tandis que Jules secouait la tête sans répondre, José prit la parole.

— Si vous vouliez me le permettre, mes jeunes messieurs, c'est moi qui vous tirerais bien vite d'embarras, en vous contant ce qui est arrivé à mon défunt père, qui est mort.

— Oh! conte-nous cela, José; conte-nous ce qui est arrivé à ton défunt père, qui est mort, s'écria Jules, en accentuant fortement les trois derniers mots.

— Oui, mon cher José, dit de Locheill, de grâce faites-nous ce plaisir.

— Ça me coûte pas mal, reprit José, car, voyez-vous, je n'ai pas la belle accent ni la belle orogane (organe) du cher défunt. Quand il nous contait ses tribulations dans les veillées, tout le corps nous en frissonnait comme des fiévreux, que ça faisait plaisir à voir; mais, enfin, je ferai de mon mieux pour vous contenter.

Si donc qu'un jour, mon défunt père, qui est mort, avait laissé la ville pas mal tard, pour s'en retourner chez nous; il s'était même diverti, comme qui dirait, à pintocher tant soit peu avec ses connaissances de la Pointe-Lévis : il aimait un peu la goutte, le brave et honnête homme! à telle fin qu'il portait toujours, quand il voyageait, un flacon d'eau-de-vie dans son sac de loup marin; il disait que c'était le lait des vieillards.

— *Lac dulce*, dit de Locheill sentencieusement.

— Sous le respect que je vous dois, monsieur Arché, reprit José, avec un peu d'humeur, ce n'était pas de l'eau douce, ni de l'eau de lac, mais bien de la bonne et franche eau-de-vie que mon défunt père portait dans son sac.

— Excellent! sur mon honneur, s'écria Jules; te voilà

bien payé, grand pédant, de tes éternelles citations latines!

— Pardon, mon cher José, dit de Locheill de son ton le plus sérieux, je n'avais aucunement l'intention de manquer à la mémoire de votre défunt père.



Philippe Aubert de Gaspé,
auteur des "Anciens Canadiens"

— Vous êtes tout excusé, monsieur, dit José tout à coup radouci, si donc que, quand mon défunt père voulut partir, il faisait tout à fait nuit. Ses amis firent alors tout leur possible pour le garder à coucher, en lui disant qu'il allait bien vite passer tout seul devant la cage de fer où la Corriveau faisait sa pénitence, pour avoir tué son mari.

Une nuit avec les sorciers - Philippe Aubert de Gaspé

Vous l'avez vue vous-mêmes, mes messieurs, quand j'avons quitté la Pointe-Lévis à une heure : elle était bien tranquille dans sa cage, la méchante bête, avec son crâne sans yeux; mais ne vous y fiez pas; c'est une sournoise, allez! si elle ne voit pas le jour, elle sait bien trouver son chemin la nuit pour tourmenter le pauvre monde.

Un brave homme

Si bin, toujours, que mon défunt père, qui était brave comme l'épée de son capitaine, leur dit qu'il ne s'en souciait guère; qu'il ne lui devait rien à la Corriveau; et un tas d'autres raisons que j'ai oubliées. Il donne un coup de fouet à sa guevalle (cavale), qui allait comme le vent, la fine bête! et le voilà parti. Quand il passa près de l'esquelette, il lui sembla bin entendre quelque bruit, comme qui dirait une plainte; mais comme il venait un gros sorouè (sud-ouest), il crut que c'était le vent qui sifflait dans les os du calàbre (cadavre). Pu n'y moins, ça le tarabusquait (tarabustait), et il prit un bon coup, pour se réconforter. Tout bin considéré, à ce qu'il se dit, il faut s'entraider entre chrétiens : peut-être que la pauvre créature (femme) demande des prières. Il ôte donc son bonnet, et récite dévotement un *déprofundi* à son intention; pensant que, si ça ne lui faisait pas de bien, ça ne lui ferait pas de mal, et que lui, toujours, s'en trouverait mieux.

Si donc, qu'il continua à filer grand train; ce qui ne l'empêchait pas d'entendre derrière lui, tic tac, tic tac, comme si un morceau de fer eût frappé sur des cailloux. Il crut que c'était son bandage de roue ou quelques fers de son cabrouette qui étaient décloués. Il descend donc de voiture; mais tout était en règle. Il toucha sa guevalle pour réparer le temps perdu; mais, un petit bout de temps après, il entend encore tic tac sur les cailloux. Comme il était brave, il n'y fit pas grande attention.

Arrivé sur les hauteurs de Saint-Michel, que nous avons passées tantôt, l'endormitoire le prit. Après tout, ce que se dit mon défunt père, un homme n'est pas un chien! faisons un somme; ma guevalle et moi nous nous en trouverons mieux.

Si donc, qu'il dételle sa guevalle, lui attache les deux pattes de devant avec ses cordeaux, et lui dit : Tiens,

mignonne, voilà de la bonne herbe, tu entends couler le ruisseau : bonsoir. Comme mon défunt père allait se fourrer sous son cabrouette pour se mettre à l'abri de la rosée, il lui prit fantaisie de s'informer de l'heure. Il regarde donc les trois Rois du sud, le Chariot au nord, et il en conclut qu'il était minuit. C'est l'heure, qu'il se dit, que tout honnête homme doit être couché.

Un étrange spectacle

Il lui sembla cependant tout à coup que l'île d'Orléans était tout en feu. Il saute un fossé, s'accote sur une clôture, ouvre de grands yeux, regarde, regarde... Il vit à la fin que des flammes dansaient le long de la grève, comme si tous les fi-follets du Canada, les damnés, s'y fussent donné rendez-vous pour tenir leur sabbat. À force de regarder, ses yeux, qui étaient pas mal troublés, s'éclaircirent, et il vit un drôle de spectacle : c'était comme des manières (espèces) d'hommes, une curieuse engeance tout de même. Ça avait bin une tête grosse comme un demi-minot, affublée d'un bonnet pointu d'une aune de long, puis des bras, des jambes, des pieds et des mains armés de griffes, mais point de corps pour la peine d'en parler. Ils avaient, sous votre respect, mes messieurs, le califourchon fendu jusqu'aux oreilles. Ça n'avait presque pas de chair : c'était quasiment tout en os, comme des esquelettes.

Tous ces jolis gars (garçons) avaient la lèvre supérieure fendue en bec de lièvre, d'où sortait une dent de rhinoféroce d'un bon pied de long comme on en voit, monsieur Arché, dans votre beau livre d'images de l'histoire surnaturelle. Le nez ne vaut guère la peine qu'on en parle : c'était, ni plus ni moins, qu'un long groin de cochon, sous votre respect, qu'ils faisaient jouer à demande, tantôt à droite, tantôt à gauche de leur grande dent : c'était, je suppose, pour l'affiler. J'allais oublier une grande queue, deux fois longue comme celle d'une vache, qui leur pendait dans le dos, et qui leur servait, je pense, à chasser les moustiques.

Ce qu'il y avait de drôle, c'est qu'ils n'avaient que trois yeux par couple de fantômes. Ceux qui n'avaient qu'un seul œil au milieu du front, comme ces cyclopes (cyclopes) dont votre oncle le chevalier, M. Jules, qui est un savant, lui, nous lisait dans un gros livre, tout latin comme un bréviaire de curé, qu'il appelle son *Vigile*;



ceux donc qui n'avaient qu'un seul œil, tenaient par la griffe deux acolytes qui avaient bien, eux les damnés, tous leurs yeux. De tous ces yeux sortaient des flammes qui éclairaient l'île d'Orléans comme en plein jour. Ces derniers semblaient avoir de grands égards pour leurs voisins, qui étaient, comme qui dirait, borgnes; ils les saluaient, s'en rapprochaient, se trémoussaient les bras et les jambes, comme des chrétiens qui font le carré d'un menuette (menuet).

Les yeux de mon défunt père lui en sortaient de la tête. Ce fut bin pire quand ils commencèrent à sauter, à danser, sans pourtant changer de place, et à entonner, d'une voix enrouée comme des bœufs qu'on étrangle, la chanson suivante :

*Allons'gai, compèr'lutin!
Allons, gai, mon cher voisin!
Allons, gai, compèr'qui fouille,*

*Compèr'crétin la grenouille!
Des chrétiens, des chrétiens,
J'en fr'ons un bon festin.*

– Ah! les misérables carnibales (cannibales), dit mon défunt père, voyez si un honnête homme peut être un moment sûr de son bien. Non content de m'avoir volé ma plus belle chanson que je réservais toujours pour la dernière dans les noces et les festins, voyez comme ils me l'ont étriquée! c'est à ne plus s'y reconnaître. Au lieu de bon vin, ce sont des chrétiens dont ils veulent se régaler, les indignes!

Avec les sorciers

Et puis après, les sorciers continuèrent leur chanson infernale, en regardant mon défunt père et en le couchant en joue avec leurs grandes dents de rhinoféroce.

*Ah! viens donc, compèr'François,
Ah! viens donc, tendre porquet!
Dépêche'-toi, compèr', l'andouille,
Compère boudin, la citrouille;
Du Français, du Français,
J'en fr'ons un bon saloir (saloir).*

— Tout ce que je peux vous dire pour le moment, mes mignons, leur cria mon défunt père, c'est que si vous ne mangez jamais d'autre lard que celui que je vous porterai, vous n'aurez pas besoin de dégraisser votre soupe.

Les sorciers paraissaient cependant attendre quelque chose, car ils tournaient souvent la tête en arrière; mon défunt père regarde itou (aussi). Qu'est-ce qu'il aperçoit sur le coteau? un grand diable bâti comme les autres, mais aussi long que le clocher de Saint-Michel, que nous avons passé tout à l'heure. Au lieu d'un bonnet pointu, il portait un chapeau à trois cornes, surmonté d'une épinette en guise de plumet. Il n'avait bin qu'un œil, le gremlin qu'il était; mais ça en valait une douzaine : c'était, sans doute, le tambour major du régiment, car il tenait, d'une main, une marmite deux fois aussi grosse que nos chaudrons à sucre, qui tiennent vingt gallons; et, de l'autre, un battant de cloche qu'il avait volé, je crois, le chien

Une nuit avec les sorciers - Philippe Aubert de Gaspé

d'hérétique, à quelque église avant la cérémonie du baptême. Il frappe un coup sur la marmite, et tous ces insécrables (exécrables) se mettent à rire, à sauter, à se trémousser, en branlant la tête du côté de mon défunt père, comme s'ils l'invitaient à venir se divertir avec eux.

— Vous attendrez longtemps, mes brebis, pensait à part lui mon défunt père, dont les dents claquaient dans la bouche comme un homme qui a les fièvres tremblantes, vous attendrez longtemps, mes doux agneaux; il y a de la presse de quitter la terre du bon Dieu pour celle des sorciers!

Tout à coup le diable géant entonne une ronde infernale, en s'accompagnant sur la marmite, qu'il frappait à coups pressés et redoublés, et tous les diables partent comme des éclairs; si bien qu'ils ne mettaient pas une minute à faire le tour de l'île. Mon pauvre défunt père était si embêté de tout ce vacarme, qu'il ne put retenir que trois couplets de cette belle danse ronde; et les voici :

*C'est notre terre d'Orléans (bis)
Qu'est le pays des beaux enfants,
Toure-loure; Dansons à l'entour
Toure-loure; Dansons à l'entour.*

*Venez tous en survenants (bis),
Sorciers, lézards, crapauds, serpents,
Toure-loure; Dansons à l'entour,
Toure-loure; Dansons à l'entour.*

*Venez tous en survenants (bis),
Impies, athées et mécréants,
Toure-loure; Dansons à l'entour,
Toure-loure; Dansons à l'entour.*

Les sueurs abîmaient mon défunt père; il n'était pas pourtant au plus creux de ses traverses. Mais, ajouta José, j'ai faim de fumer; et avec votre permission, mes messieurs, je vais battre le briquet.

— C'est juste, mon cher José, dit d'Haberville; mais, moi, j'ai une autre faim. Il est quatre heures à mon estomac, heure de la collation du collège. Nous allons manger un morceau.

Jules, par privilège de race nobiliaire, jouissait en tout temps d'un appétit vorace : excusable, d'ailleurs, ce jour-là, ayant dîné avant midi, et pris beaucoup d'exercice.

Philippe Aubert de Gaspé

Le cheval est débridé. Rapidement, les trois amis, José, Jules et Arché, sortent du coffre du traîneau de quoi manger. Tout est rapidement englouti, car le grand air leur a ouvert l'appétit. On parle de diables, de lutins, de farfadets, de cyclopes, de légendes plus ou moins fantastiques. On en arrive forcément à l'histoire qu'affectionne tout particulièrement l'ami José : La légende de la Corriveau. Nous vous invitons à lire cette légende dans l'ouvrage de Philippe Aubert de Gaspé.

Le Carillon

Croisade Eucharistique

Intentions du mois

Septembre : Pour les vocations sacerdotales et religieuses

Octobre : Pour le triomphe du Coeur Immaculé de Marie

Responsable de la Croisade Eucharistique :

Abbé Médard Bie Bibang

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume Couture, G6V 9R6

(418) 837-3028



Fruits et bienfaits des Triduums

Patrick Roy

Ce texte est tiré de la publication occasionnelle de M. Patrick Roy, appelée La Tradition au Québec au fil des ans, numéro 5, chapitre 6

1^{er} Fruit : Des prêtres reviennent à la Tradition lors des Triduums

Lors des trente-deux Triduums célébrés au Québec, plusieurs prêtres ont participé : l'abbé Gabriel Martin, le Père Pierre Henry, le Père Joseph d'Anjou, l'abbé Jean-Réal Bleau, l'abbé Stanislas Paradis, l'abbé Antonio Arsenault, quelques prêtres de passage et plusieurs autres prêtres des paroisses visitées. C'est en mars 1973 que monsieur l'abbé Daniel Couture rencontre le Père Henry lors d'un Triduum à Sherbrooke. Il nous a précisé qu'il doit sa vocation au Père Henry qui prêchait lors de ces trois jours de prières.

C'est pendant ces importants Triduums que monsieur l'abbé Stanislas Paradis est revenu à la messe tridentine. Il participa ensuite à plusieurs Triduums à travers le Québec. Monsieur le curé Normandin a reçu deux fois les Triduums dans sa paroisse de Sainte-Yvette. Il est revenu lui aussi à la Messe de toujours en l'année 1975 avant la fin de ces rencontres de prières. C'est à la suite d'un pèlerinage en Terre Sainte, en France et une visite à Écône qu'il a recommencé à dire

la messe de la Tradition. Tout s'est déroulé pendant l'année 1975, période remplie de péripéties inoubliables pour ce curé combattif.

2^e Fruit : Le réveil de bons éléments à travers le Québec

Des fidèles traditionalistes, en provenance des quatre coins de la Province, viennent assister à de nombreux Triduums. Ces gens participent avec foi et persévérance lors de ces rencontres. La foi grandit chez ces fidèles et permet des contacts précieux en vue de l'établissement de chapelles et de lieux de prières. C'est une croisade qui réveille bien des traditionalistes et suscite une armée d'apôtres dans tout le Québec. Les paroisses visitées reçoivent elles aussi des grâces inestimables et nous retrouverons des conversions, un peu partout, à la suite de ces célèbres jours de prières. Des grâces innombrables se répandent sur le Québec.

3^e Fruit : Une organisation et des centres de messe s'implantent un peu partout au Québec

Les gens de ces Triduums se rencontrent et désirent la messe tridentine dans différentes régions du Québec. Ces Triduums constituent un riche levain

pour la fondation de centres de messe et de lieux de prières. Ainsi Québec établit sa chapelle permanente avec le Père d'Anjou et ensuite avec l'abbé Paradis



Achat de l'église Saint-Joseph, en mars 1985, par la Fraternité St-Pie X. Située à Montréal, au 166 de la rue Dante, cette église peut accueillir 200 personnes.
Photo prise vers 1985-1986.

avant et pendant les Triduums. Montréal fonde son centre de messe d'abord à la Salle Allemande avec l'abbé Bleau, le curé Normandin, l'abbé Rosaire Paquin, l'abbé Augustin Lemay; d'autres prêtres s'ajouteront par la suite ainsi qu'un autre centre. Il faut souligner également un centre traditionnel discret chez l'abbé Henry Saey et ses Samaritaines sur la rue Workman dans la métropole. L'abbé Gabriel Martin célèbre aussi la messe tridentine au Nord de Montréal.

Sherbrooke, avec l'abbé Lorenzo Bouchard, connaît la fondation d'un centre de messe qui rassemble plusieurs fidèles traditionalistes avec la vaillante participation de monsieur Henri Dubuc. À Disraéli, l'abbé François Casey, prêtre retiré et malade, célèbre la messe de toujours dans son salon. Des fidèles de passage aiment bien saluer cet ancien curé et prendre conseil auprès de ce vénéré prêtre qui est toujours demeuré fidèle à la messe de Saint Pie V. Il ne faut pas passer sous silence d'autres centres privés qui reçoivent de temps en temps des prêtres traditionalistes de passage : Saint-Hyacinthe, Saint-Séverin de Beauce, Sutton, Ste-Rosalie, Notre-Dame-des-Bois, Saint-Georges de Beauce, St-Nicolas, Shawinigan...

4^e Fruit : La préparation de la venue de la Fraternité Saint-Pie X

Peu à peu, on déblaise le terrain, on érige des centres de messe et des lieux de prières. Un effort prodigieux est fourni dans tout le Québec pour l'implantation d'un réseau permanent de centres de messe. Sans trop s'en rendre compte, cet immense territoire se prépare à recevoir l'œuvre de Monseigneur Marcel Lefebvre. Ce dernier suit de très près la situation religieuse du Québec. Il s'intéresse grandement à cette Province qui a fourni de si nombreux missionnaires dans le monde entier. Dès 1972, Monseigneur Lefebvre envoie une délégation de Suisses dans la belle Province et dit à ces Valaisans : « Allez voir au Québec, c'est un pays catholique... » Ces ambassadeurs de Monseigneur rencontrent principalement messieurs Yves Germain, Claude Leduc et le notaire André Couture. Des rencontres ont lieu à quelques endroits au Québec et le projet est prometteur.

En 1975, quelques Suisses reviennent au Québec et renouent contact avec les gens déjà rencontrés trois ans plus tôt. Quelques personnes du groupe vont même dormir chez le notaire Couture. Monsieur l'abbé Daniel Couture se souvient très bien de ces personnages de la Suisse qui ont séjourné un peu chez lui. D'ailleurs il conserve un très bon souvenir de cette rencontre. Il reverra la plupart de ces distingués visiteurs lors de son séjour au séminaire d'Écône quelques années plus tard.

Monsieur l'abbé Daniel Couture a rencontré, pour la première fois, Monseigneur Marcel Lefebvre en novembre 1975. C'est dans la paroisse de Sainte-Yvette qu'eut lieu cette rencontre mémorable avec ce prélat, fondateur de la Fraternité Saint-Pie X en 1970. L'abbé Couture nous précise que Robert Beauregard et lui ont servi la messe de Monseigneur dans la paroisse du curé Normandin. C'est juste avant les événements douloureux survenus à la paroisse Sainte-Yvette que Monseigneur est venu soutenir le curé Normandin. Quelques semaines plus tard, le curé Normandin se fera mettre à la porte par son évêque, Monseigneur Grégoire. Nous y reviendrons plus tard quand nous aborderons cette situation difficile.

En mars 1977 s'est effectué l'achat du bâtiment de Shawinigan qui deviendra le premier prieuré de la Fraternité Saint-Pie X au Canada. Dès l'été de la même année, des retraites s'organisent au prieuré.

Le notaire Couture, monsieur Robert Beauregard et l'abbé Daniel Couture font partie du premier groupe de retraitants à assister aux Exercices de Saint-Ignace au



prieuré de Shawinigan. Cette première retraite débute le 15 août 1977. La semaine suivante, une seconde prédication aura encore lieu pour les hommes. La première retraite pour dames se déroulera du 29 août au 3 septembre de la même année. Les prédicateurs sont alors le Père Barrielle et le Père Guigon. Lors de la première retraite pour hommes, on a souligné le 80ème anniversaire de naissance du Père Barrielle. Le premier prieur, monsieur l'abbé Samson, arrivera à Shawinigan en 1978. La Fraternité s'est ensuite établie dans le Québec et dans la plupart des autres provinces canadiennes.

5^e Fruit : De nombreuses conversions lors des Triduums

Chaque Triduum a apporté des grâces particulières dans chaque paroisse visitée. Il est bien difficile d'évaluer ces grâces d'ordre spirituel, la plupart ayant eu lieu dans les confessionnaux. Plusieurs centaines de personnes se sont confessées en ces jours spéciaux de prières. Bien des gens se sont convertis lors de ces rencontres. Dans l'éternité, nous pourrions voir ceux qui se sont convertis et ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin. En attendant, prions les uns pour les autres et remercions Dieu de toutes les grâces reçues lors de ces Triduums qui ont été un départ pour plusieurs et un développement de la foi pour d'autres.

6^e Fruit : Formation de groupes de prières à travers le Québec

Le notaire Couture de Sherbrooke nous rappelle que ce temps des Triduums fut l'occasion propice



Une procession avec le Saint-Sacrement dans les rues de Jonquière lors d'un Triduum au Québec vers 1974.

pour l'établissement de divers groupes de prières dans plusieurs régions du Québec. Les uns ont suivi la Fraternité Saint-Pie X, les autres se sont rapprochés de la CRC (Contre-Réforme Catholique) avec l'abbé de Nantes. D'autres groupes de prières ont préféré continuer indépendamment suscitant parfois de graves problèmes. Lorsque la Fraternité Saint-Pie X est venue s'établir au Québec, ce fut un bien énorme parce qu'elle a apporté la doctrine avec le catéchisme. Bien des situations ont été corrigées et rétablies. Nous verrons cela plus tard lors de la présentation des différents centres de messe au Québec.

7^e Fruit : Maison de retraites au Québec

Le prieuré de Shawinigan est vite devenu une maison de retraites pour les fidèles du Québec. Pendant plusieurs années, l'accent principal fut donné aux exercices de Saint-Ignace. De tout le Canada, on vient suivre les retraites prêchées au prieuré. La plupart des retraites sont en français, puis elles ont ensuite été prêchées en anglais. Quelle époque splendide! Ces retraites ont consolidé la foi des fidèles et affermi leurs connaissances religieuses et doctrinales. Quels bienfaits ces retraites ont apportés à ceux et à celles qui les ont suivies! Deo Gratias! Nous ne remercierons jamais assez le Bon Dieu d'avoir envoyé la Fraternité au Canada.

8^e Fruit : Occasions propices aux projets de formation

Enfin, on pouvait savoir où envoyer les enfants des familles pour les vocations religieuses et sacerdotales. La Fraternité avait des projets concrets à présenter. Une école, au Québec, était ardemment désirée; on pouvait enfin espérer en sa fondation. Les personnes du troisième âge auront plus tard un endroit superbe pour terminer leurs vieux jours : les Résidences du Précieux-Sang. Et le ministère sera aussi agrandi considérablement. En s'installant au Québec, la Fraternité va rayonner à travers tout le Canada et contribuera ainsi à répandre et à consolider la foi de toujours.

Les Triduums ont préparé la venue de la Fraternité et ont donné aux fidèles l'espérance d'un ministère sacerdotal de plus en plus présent au Québec. Ces nombreux jours de prières à travers le Québec ont grandement favorisé la survie religieuse en nos régions. Que de fondations nous devons à cette Fraternité! Que de jeunes ont reçu le sacrement de confirmation grâce

à Monseigneur Marcel Lefebvre! La visite de ce prélat suscita divers projets de formation. Quelle espérance!

Autres Fruits : De nombreux autres bienfaits particuliers et surtout spirituels

Ces Triduums ont apporté un éclairage nouveau et ont permis à plusieurs personnes de faire le point dans leur vie personnelle et familiale. Parfois, on a dû changer d'emploi, déménager ou s'établir près d'une école catholique. Le retour, pour plusieurs, à la vraie messe a été le moment privilégié de se nourrir spirituellement et de mieux vivre sa foi en Dieu. D'autres ont réalisé que le bien-être naturel ne suffit pas pour être sauvé. Plusieurs ont découvert la confiance en Dieu et en sa divine Providence. Connaître le Bon Dieu est une étape capitale pour mieux l'aimer et le suivre. En bref, les Triduums, en rapprochant les fidèles du Bon Dieu, ont d'abord grandement favorisé la connaissance de Dieu, ont ensuite développé l'amour de Dieu et ont enfin réalisé un meilleur service de Dieu.

Une épée de Damoclès suspendue sur le Québec

À partir du 30 juin 1975, les évêques du Québec ont formellement interdit de célébrer la messe de Saint-Pie V, seule messe agréable à Dieu, dans les églises, les séminaires, les communautés religieuses et les écoles. Quelques rares exceptions, pour les vieux prêtres, ont été tolérées. Dans ces cas, la messe ancienne devait se célébrer sans aucune assistance. On imagine le courage des traditionalistes de l'époque dès la fin des Triduums. C'était le temps de quitter les églises paroissiales pour sauver la foi de toujours. La grande majorité des fidèles traditionnels a tout sacrifié, a recherché des centres naissants ou a érigé de petits lieux de culte. Ce fut le retour admirable aux catacombes. Que de foyers ont érigé une petite chapelle discrète dans leur demeure. Et des prêtres fidèles, proscrits par les évêques, ont parcouru discrètement ces nouveaux centres de messes en attendant la fondation officielle de la Fraternité Saint-Pie-X au Québec, en la fête de saint Joseph, le 19 mars 1977. Cette foi de nos anciens, avec le courage extraordinaire des prêtres restés fidèles à la Tradition, a maintenu la foi vivante au Québec. Remercions le Bon Dieu de ces nombreuses grâces données et distribuées à la Belle Province dans la pauvreté et dans des endroits ignorés des grands de ce monde. Dieu agit secrètement pour les siens et les protège sans cesse de sa Bonté et de sa Miséricorde.



Chapelle de Québec située au 321 de la rue St-Paul. Photo prise le 15 mai 1985 lors de la visite de Mgr Marcel Lefebvre. À gauche, nous apercevons monsieur l'abbé Émily, supérieur du District du Canada (1984-2000).

Appel à la jeunesse du Québec et du Canada

Si les jeunes fidèles de nos centres de messes peuvent lire et retenir ce récit vécu par leurs grands-parents et parfois leurs parents, alors tout ne sera pas perdu. Les faits du passé sont souvent garants des événements à venir. Que la jeunesse, espoir de demain, emprunte les voies tracées par les anciens et demeure fidèle à la foi de toujours. Les conditions pour conserver la foi ne sont pas du tout similaires et semblables à celles véhiculées par le monde moderne actuel. Le combat demeure présent, plus que jamais, et nous devons retrousser nos manches et consolider et sauver la foi que nous avons reçue de Dieu par le canal des anciens et des prêtres restés fidèles. Le respect humain doit être banni de nos cœurs et remplacé par la foi vivante vécue à chaque instant et en tout lieu. Le Bon Dieu nous assistera toujours si nous lui restons fidèles et confiants en son secours omniprésent. Les sacrements bien reçus, la doctrine bien connue, la vertu bien vécue et notre catéchisme sans cesse lu, relu, compris et retenu, constituent les meilleures armes pour progresser dans la foi, conserver la Tradition et vivre pour le Bon Dieu. Souhaitons-nous bon courage et fidélité persévérante en tout et partout. Que la jeunesse prenne le flambeau de la foi et poursuive la lutte jusqu'au bout en une parfaite confiance et soumission en la Sainte Volonté de Dieu! Quel beau et grand défi pour nous tous!

Les Frères de la FSSPX

Abbé Yves le Roux, fsspx

Chers amis et bienfaiteurs,

Nous prêteriez-vous un moment afin que nous vous exposions une de nos peines touchant la vie de notre Institut religieux? Elle concerne la vocation de frère au sein de notre Fraternité. Guère connue ou à tout le moins laissée pour compte, elle attire peu les bonnes volontés et rares sont ceux qui s'interrogent sur une éventuelle vocation de frère.

Or comme vous le savez fort bien désormais, de par la volonté de Monseigneur Marcel Lefebvre qui voulait que ses prêtres vivent en communauté, des maisons religieuses à travers le monde se sont ouvertes. Qui ne connaît désormais ces maisons religieuses devenues célèbres sous le nom de *prieurés*? Dans l'esprit de notre fondateur, les membres de cette communauté doivent être des prêtres et des frères vivant ensemble sous la loi de la charité fraternelle. La sagesse et l'expérience de la belle âme religieuse et apostolique de notre fondateur se révèlent ici tout entières : grâce à la vie commune, les frères apportent aux prêtres un secours irremplaçable tant pour la stabilité et la préservation de leur vie sacerdotale que pour l'apostolat lui-même.

Cependant la vocation du frère, essentiellement intérieure, n'attire guère les regards. Aussi, aimerions-nous vous donner un aperçu de cette belle

vocation afin de la mettre en valeur et que, connue et estimée à sa juste valeur comme il convient, elle puisse enthousiasmer de jeunes âmes désireuses de se donner à Dieu mais que Dieu n'appelle pas au sacerdoce.

Levons tout d'abord une équivoque trop souvent répandue qui consiste à penser que la vocation de frère est réservée à ceux qui ne peuvent, pour différentes raisons, devenir prêtres. Aussi, pourrions-nous avoir le mauvais réflexe naturel de la négliger, voire de la mépriser et de la présenter comme une vocation



Prise d'habit des Frères

sacerdotale avortée. Il n'en est rien : la vocation de frère est une vocation à part entière.

Puisqu'il nous faut préalablement entreprendre un travail d'élagage, avant d'aborder la vocation de frère elle-même, nous aimerions également nous inscrire en faux contre tous ceux qui ne voient dans un frère qu'un vulgaire *factotum*, corvéable à merci par définition. Un frère serait, dans l'esprit de ces personnes, celui à qui incombent toutes les basses besognes et qui se doit d'être à la totale disposition du vouloir du prêtre! Il n'en est rien! Le frère a une règle propre qui le consacre au Christ vivant dans le prêtre par son sacerdoce communiqué, qui n'est autre que le mystère de la participation d'une frêle créature pécheresse à l'union hypostatique. Le prêtre se doit, le premier, de respecter cette consécration qui dépasse infiniment sa pauvre personne.



Dans notre monde désacralisé, le prêtre risque de s'enliser dans l'humain par la fameuse *hérésie des œuvres* stigmatisée par saint Bernard ou par un esprit de fonctionnariat en tout point indigne de son être et de sa fonction toute divine. Le prêtre, tiré à part, doit pouvoir s'épanouir et se ressourcer au sein d'une famille religieuse dans laquelle il va trouver joie, paix et équilibre. L'atmosphère de foi et de simplicité qui y règne lui permet de revenir à Dieu avec facilité et de garder en son âme l'ardeur et le désir de servir le Christ dans l'apostolat qui lui est conféré.

Afin de remplir sa mission et en raison de la dureté des temps, le prêtre se voit contraint de courir par monts et par vaux. Si un havre de vie religieuse ne lui est pas donné dans lequel il puisse retrouver facilement le sens de Dieu, le prêtre aura bien du mal à conserver en son âme le sens des réalités surnaturelles et se

laissera ronger imperceptiblement mais sûrement dans une tiédeur mortelle.

La communauté des frères apporte au prêtre un cadre indispensable dans lequel il peut développer sa vie de prière et de charité fraternelle nécessaire à l'équilibre de son âme.

Il serait idiot de nier que le frère allège le prêtre de tâches matérielles afin qu'il puisse se consacrer plus complètement à sa mission d'apôtre, mais là n'est point la raison d'être principale du frère. Sa vie de consécration au Christ dans la personne de Ses prêtres est logiquement d'abord et avant tout une source de grâces pour le prêtre lui-même. Non seulement par le cadre qu'il lui impose comme nous venons de le voir, mais aussi par l'exercice des vertus religieuses qu'il pratique et qui aide le prêtre, exposé au monde, à garder en son âme l'amour des réalités religieuses.

Plus encore, la vie consacrée du frère obtient pour le prêtre des grâces de fidélité et de sainteté. Le frère ne se contente pas de prier pour le prêtre, comme le font les fidèles, mais il donne sa vie pour que le Christ règne dans l'âme du prêtre. Cette oblation est puissante auprès de Dieu qui fait alors descendre sur ses pauvres serviteurs les grâces nécessaires pour combattre leur propre misère et leur permettre d'être des instruments de Sa miséricorde.

Vous comprenez désormais certainement mieux combien cette vocation de frère est indispensable à notre Fraternité et combien le faible nombre de frères en regard de leur vocation sublime est préjudiciable aux prêtres et pourquoi, dès lors, elle nous tient tant à cœur.

La vie des frères possède également une dimension apostolique directe grâce aux catéchismes et à l'enseignement qu'ils donnent aux enfants ou grâce aux camps qu'ils animent durant la période estivale. Ils se rendent également auprès de ceux qui souffrent et ont alors la joie d'exercer un apostolat de miséricorde spirituelle préparant l'âme à recevoir les grâces du ministère sacerdotal.

La fête patronale de nos frères est fixée à la saint Michel Archange, patron céleste de ceux qui défendent l'honneur de Dieu, ce que nos frères s'ingénient à faire par leur consécration spécifique! N'oublions pas de prier pour eux et prenons la peine de nous intéresser à leur vie; peut-être Dieu nous réserve-t-il la grâce de nous appeler à Le servir dans cette noble tâche?



Voeux perpétuels du Frère Michel

Le dimanche 27 septembre prochain notre frère Michel prononcera ses vœux perpétuels dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'École Sainte-Famille.

Fernand Roy, fils de François Roy et Aline Goyette, est rentré à Flavigny en septembre 2004 après une année passée à Shawinigan pour se préparer au noviciat. Après une année de postulat, Fernand a pris l'habit le 28 septembre 2005 sous le nom de Frère Michel.

L'année de noviciat passée, le Frère Michel put prononcer ses premiers vœux le 29 septembre 2006. En septembre 2007, le frère Michel a été envoyé à l'Étoile du Matin, à Bitche, une école de la Fsspx en France où il a passé trois ans.



En 2009, le frère Michel a été muté à l'école Sainte-Marie à Saint-Malo où il est depuis 5 ans. Après deux séries de vœux temporaires, notre frère prononcera ses vœux perpétuels le 27 septembre et retournera à l'école Sainte-Marie.

Le frère Michel enseigne la doctrine au primaire et au début du secondaire. Il s'occupe de musique, de liturgie, ainsi que de la sacristie et du jardinage. Il est également en charge de la surveillance des dortoirs, des réfectoires, des récréations et des promenades.

Nous sommes très fiers de cette vocation de frère. Nous prions le Seigneur de nous envoyer de nombreux frères pour aider nos maisons. Qu'il attire vers Lui de nombreux jeunes et leur montre la joie de Le servir.

Abbé Pierre Roy, fsspx

**Frère Michel prononcera ses vœux perpétuels
le dimanche 27 septembre prochain à la messe de 10h à l'École Sainte-Famille.**

Le Tocsin - Actualités religieuses du Québec et d'ailleurs

Cohabiter avec les fausses religions?

Ne pas faire de peine aux adeptes des fausses religions?

Le 18 Juillet dernier, la *Conférence des Évêques catholiques du Canada* rappelait son orientation oecuméniste en publiant un guide intitulé « Une Église en dialogue – Catholique et musulmans au Canada : Croyants et citoyens dans la société ».

Sous un faux couvert doctrinal, c'est comme si nos évêques canadiens reprenaient à la lettre le cours d'*Éthique et culture religieuse* du *Ministère de l'Éducation du Québec* – c'est-à-dire : traiter du Catholicisme et d'Islam en toute indifférence, à l'aide d'un comparatif enfantin qui banalise les désaccords dogmatiques, c'est-à-dire les erreurs doctrinales qui font de l'Islam une fausse religion.

C'est bien la tactique moderniste que de feindre d'enseigner pour diffuser l'erreur. Oui, les fidèles catholiques des diocèses ignorent beaucoup de faits sur l'Islam en tant que culte erroné, mais il ne faut pas oublier qu'ils nagent également dans un océan d'erreurs, loin des vérités révélées de la sainte religion depuis les réformes pastorales de Vatican II. Oui, les catholiques se doivent de connaître l'Islam comme ils se doivent de connaître l'histoire du Judaïsme ancien et nouveau, mais l'infiltration moderniste profite tout simplement de cette opportunité pour transformer la tolérance traditionnelle en indifférentisme.

Au fond, leur concept est simple : miser sur le fait que les musulmans reconnaissent un seul Dieu et une seule révélation, comme les catholiques, pour prétexter un rapprochement.

Cela reviendrait à dire qu'il pourrait y avoir deux Révélations divines. Les Évêques du Canada nous enseignent donc qu'une interprétation différente de la Révélation, par laquelle on répand l'erreur que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas Sauveur mais simple prophète, est envisageable et acceptable entre autres opinions.

Accepter le mensonge?

Passons outre ce document infantilisant pour les fidèles catholiques du Canada.

Ce qu'il faut comprendre avec les cultes comme l'Islam et le Judaïsme, c'est que toute collaboration est dangereuse : ces fausses religions prescrivent le mensonge et la manipulation des « infidèles » dans leurs doctrines respectives.

Chez les juifs, la prière du « *Kol Nidre* » au jour du « *Yom Kippour* » ressemble à une auto-confession et à une absolution anticipée. Le juif conjure alors Dieu de lui pardonner d'avance tous les mensonges et malhonnêtetés qui seront commis dans l'année à venir. Cela lui permet ensuite de mentir aux gentils impunément.



Mgr Gérald Cyprien Lacroix (gauche), archevêque catholique romain de Québec, et « Mgr » Dennis Drainville (droite), du diocèse anglican de Québec, continuent de croire en l'oecuménisme.

Chez les musulmans, le Coran contient également un passage doctrinal, appelé « *Al Taqqiya* », qui prescrit également le mensonge aux infidèles. Les paroles du faux prophète sont claires : « Par Allah et s'il plaît à Allah! Je ne ferai pas un serment et trouvant ensuite qu'il y a mieux à faire, sans que j'expie ce serment et fasse ce qu'il vaut mieux ». (Sahih Al-Bukhari Vol 7 Livre 67, Hadith 427).

Nous qui combattons pour la Voie, la Vérité et la Vie, pouvons-nous accepter le mensonge? N'est-ce pas la Vérité qui rend libre?

Pour voir le dépliant en question : <http://tinyurl.com/can-catho-islam>

Kenny Piché

Les mouvements féministes en panique

Les vendredi 28 et samedi 29 août dernier, l'abbé Daniel Couture, supérieur du district du Canada, a donné une conférence sur le féminisme à la demande des jeunes du *Mouvement Tradition Québec* à Québec et à Saguenay. Le but de cette conférence n'était pas de provoquer les mouvements féministes, mais plutôt d'éduquer nos jeunes sur l'un des problèmes majeurs de notre société à leur demande.

Quoi qu'il en soit, la conférence de Québec a dû être transférée dans un lieu différent, devant la panique des mouvements féministes de Québec. En effet, un peu plus d'une soixantaine de manifestants - et surtout de manifestantes - se sont présentés devant le local où devait se tenir la conférence. « Les femmes debout, plus jamais à genou! » (sic) pouvait-on lire sur une banderole.

Tout a commencé par un article dans *Le Soleil*. Le reporter faisait part de l'événement. L'article du journaliste n'était pas complètement mauvais : il manifestait les intentions réelles du *Mouvement Tradition Québec* et de la FSSPX : un retour aux valeurs et à la messe traditionnelles de notre société canadienne.

L'abbé Couture fut assiégé par les journalistes pendant les quelques jours précédant la conférence. Ce fut une opportunité pour lui de rappeler des vérités essentielles. « Vous voulez, M. Couture, que la femme retourne à ses chaudrons? » - « Cher monsieur, la maison est bien plus qu'un chaudron, c'est le lieu où la mère peut communiquer son amour à ses enfants et leur transmettre tout un héritage. » Quelques minutes intenses, mais qui laissèrent cois plusieurs membres de la radio. Leur argument majeur? « Nous sommes en 2015 ! »

Le Tocsin - Actualités religieuses du Québec et d'ailleurs

La conférence de Saguenay quant à elle eut bel et bien lieu à l'endroit prévu. Devant les caméras de Radio-Canada, l'abbé Couture put exposer les problèmes du féminisme dans un esprit paisible mais avec souci de la vérité.

Ces quelques échauffourées montrent bien l'ampleur du problème féministe au Québec. C'est un problème dont il faudra continuer de parler, car nous sommes bien là au cœur de l'enjeu : respecter la nature comme le Seigneur l'a créée et tout soumettre à l'empire de Jésus-Christ.

Nous voyons encore par-là que ce sont les ennemis de l'Église qui veulent imposer une dictature de la pensée. L'Église quant à elle souhaite présenter les problèmes en montrant leurs solutions. Quel dommage que nos évêques québécois gardent le silence comme les « chiens muets » du prophète Isaïe! « Les gardiens d'Israël sont tous aveugles, ils ne savent rien; ce sont tous des chiens muets, qui ne peuvent pas aboyer; ils rêvent, ils se couchent, ils aiment à dormir. » Isaïe 56, 9-10



Le diocèse de Québec de son côté s'est empressé de venir au secours des femmes opprimées par la vérité exprimée sans peur. Thérèse Duval, représentante à la condition des femmes au diocèse de Québec, en réaction à l'article du journal *Le Soleil*, rappelle à tous que la femme a bel et bien sa place dans tous les secteurs du monde du travail. Elle se réjouit de « faire partie d'une Église qui nous rappelle que Dieu fait femmes et hommes partenaires en humanité. »

Pour voir le mot de Thérèse Duval sur le site du diocèse de Québec : <http://beta.ecdq.org/blog/catholiques-et-conciliation-travail-famille/>

Abbé Pierre Roy, fsspx

Retraites au Canada 2015

Centre Saint-Joseph

1395 Rue Notre Dame, St-Césaire, QC, J0L 1T0 • (450) 390 1323

| | Femmes | Hommes |
|----------|---------------------|----------------------|
| Français | _____ | du 26 au 31 décembre |
| Anglais | du 12 au 17 octobre | du 9 au 13 novembre |

Une nouvelle chapelle pour Moncton



Tout un événement pour notre apostolat des Maritimes! Depuis le 1er août dernier, nous avons déménagé dans une petite église que nous louons près de Moncton. Jusqu'à présent, les prêtres desservant étaient installés dans un petit appartement au cœur de Dieppe. Mais le nombre des fidèles allait toujours croissant, et notre petit logis avait du mal à les contenir tous. Certains devaient s'agenouiller dans la cuisine. La chambre du prêtre servait de sacristie aussi bien que de garderie. Bref, une situation précaire...

La Providence fait bien toutes choses. Des fidèles ont pu trouver un petit temple désaffecté à Lakeville, entre Moncton et Shediac. L'église peut contenir une centaine de personnes. Elle est en très bon état et n'a pas besoin de travaux majeurs. L'emplacement est excellent : tout près de l'aéroport de Dieppe et tout près des autoroutes qui desservent l'ensemble des Maritimes.

La générosité des fidèles et leur détermination a permis une installation rapide dans le nouveau local. Quel changement de pouvoir enfin célébrer la messe dans un vrai lieu de culte! Le prêtre peut loger dans le sous-sol. Un confessionnal a été construit par nos gens, une douche et un poêle installés.

Le 2 août dernier, nous avons donc béni la nouvelle église. La joie était dans tous les cœurs. Pensez-donc! Un premier lieu de culte fixe dans les Provinces atlantiques! Désormais le Seigneur pourra demeurer présent dans son sacrement d'amour au milieu de son troupeau.

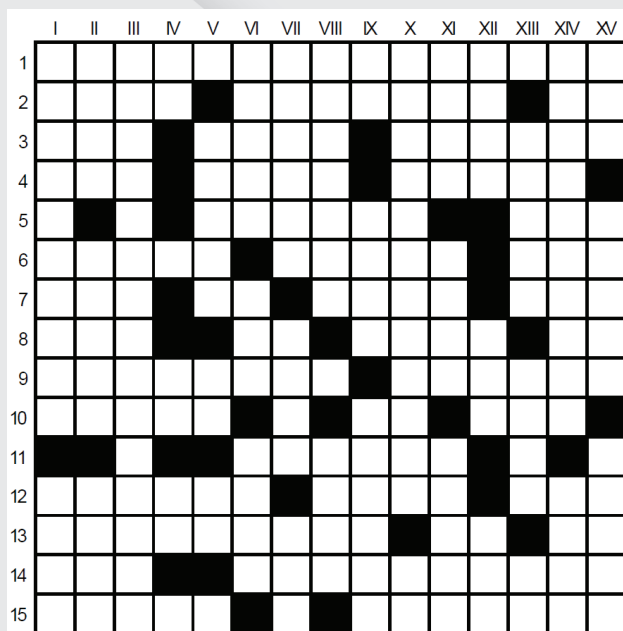


Les dispositions furent prises pour que tous les jours quelqu'un vienne prier. Le dimanche à 10h00, les fidèles se réuniront en l'absence du prêtre pour prier le rosaire. Leurs intentions? Elles sont nombreuses, mais certainement ce qu'ils attendent du Seigneur avec le plus d'insistance, c'est qu'Il leur donne des prêtres à temps plein le plus tôt possible pour célébrer la messe quotidienne, pour pardonner leurs péchés, pour leur enseigner la foi, pour catéchiser leurs enfants et pour les consoler dans leurs épreuves. Nous vous invitons tous, chers fidèles, à joindre vos prières aux leurs pour obtenir ce que vous avez la grâce d'avoir et ce pourquoi les fidèles de ces contrées lointaines vous envient tant : des prêtres en résidence au milieu d'eux! Que Dieu écoute nos prières, nous l'en supplions!

Abbé Pierre Roy, fsspx

De tout et de rien

Préparé par M. Jean-Claude Sauvé



Horizontalement

- 1 - En trois mots, dans la revue de ce mois-ci, il en est question. Il a défendu la messe traditionnelle.
- 2 - Contribution volontaire. - Vatican II en fut un et il a chamboulé la réponse du numéro X. - Pronom.
- 3 - Organisation Religieuse Novatrice. - Le salaire ou le sucre peut l'être. - Pape qui est venu après la réponse du no III.
- 4 - Évangéliste et médecin. - Nettoya au savon et à l'eau. - C'est une religieuse ou elle est de la famille.
- 5 - Excité, les baguettes en l'air. - Fatigué.
- 6 - Peintre italien (1871-1958). - Ville très bien connue de Mgr Lefebvre. - Lettre grecque.
- 7 - Elle a connu le jardin d'Eden. - Do en grégorien. - Organisation Arabe Religieuse Soudanaise. - Titre anglais.
- 8 - Rouge anglais. - Lac des Pyrénées. - Consignation écrite ou degré musical. - Au son, enlevé.
- 9 - Archevêque de Montréal lors de la polémique avec la personnalité du no 1. - Poète italien.
- 10 - Se présenter devant les tribunaux. - Dieu égyptien du soleil. - Fut lancé par le Titanic.
- 11 - Il ne tolère pas qu'on le dévisage.
- 12 - Une sainte dont le nom est relié au quarantième anniversaire dont il est question dans cette revue. - Phénomène céleste. - De blé ou de maïs?
- 13 - L'ado ne l'a pas encore atteinte. - Devant le nom du Pape. - Conjonction qui relie.
- 14 - L'Orient. - Qui se propose un but intéressé.
- 15 - Dans le nom d'un grand compositeur organiste, Camille de son prénom. - Lefebvre ou Grégoire?

Verticalement

- I. Prénom et Nom d'un apôtre du no 1. - Prénom de l'abbé du no 1.
- II. Naturel, non blanchi. - Côté face d'une médaille. - Requis aux douanes.
- III. En trois mots, il a demandé au successeur de Pierre de promulguer la réponse du no X.
- IV. Ancien Do. - La Déesse de la Terre chez les Grecs. - Sur une étiquette de chemise ou de maillot.
- V. Ce prêtre fut le vicaire de la réponse no 1. - Cadeau d'un mage. - Tout Terrain.
- VI. Près d'un ordinateur. - Pas moi ni lui. - Jouet de plage.
- VII. Neuf, inédit. - Calendrier liturgique (les 2 dernières déf. se suivent). - N'est plus dit dans la nouvelle messe.
- VIII. Province voisine. - Grand fauve ou éloigné dans le désordre.
- IX. Rez de chaussée ou Radio-Canada? - Coup frappé. - Au grand jour, annoncé.
- X. Il était en usage à la curie romaine, le pape l'étendit à toute la chrétienté. - Quatre en chiffres romains.
- XI. C'est une voix de femme ou un instrument dans la famille des cordes. - Jura à la Cour. - Elle peut être d'épicerie ou électorale.
- XII. Insecte piqueur des marais. - Lentilles. - On y trouve de grands vins.
- XIII. Ce sont des mille-pattes. - C'est une teinture ou une forme d'éclairage. - Institut Universitaire.
- XIV. Répétitions, phrases ou litanies. - Précédé de Saint, c'est le pape.
- XV. Début du fils du frère. - Nom de famille du saint, pape, célébré le 3 septembre. - On en trouve sur l'ordinateur.

Liste des chapelles du Québec

Centre Saint-Joseph Maison du district du Canada

1395 Rue Notre-Dame
St-Césaire, J0L 1T0
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 9h00 ou 17h00 (se renseigner)
 Semaine : 7h15 sauf Lundi et Jeudi (18h30)

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume-Couture
Lévis, G6V 9R6
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 7h30 et 10h00
 Semaine : 7h00
 Samedi : 7h45

Chapelle Saint-Joseph

166 Rue Dante
Montréal, H2S 1J9
T : +1 514 270 1324
ou +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 10h00

Résidences du Précieux-Sang

69 Rue Saint-Louis
Lévis, G6V 4G2
T : +1 418 837 3715
Messes : Tous les jours : 7h20

Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes

289 chemin Plante
Sherbrooke, J1G 3K1
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 1er vendredi du mois : 18h30
 1er samedi du mois : 8h00

Chapelle Saint-Pie X

905 Rang St-Matthieu
Shawinigan-Sud, G9N 6T5
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 10h00
 1er vendredi du mois : 17h00
 1er samedi du mois : 7h15

Holy Ghost Mission

115 Echo Drive
Ottawa, K1S 1M7
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 9h00

Chapelle Marie-Reine

301, 41ème rue
Beauceville, G5X 2K9
T : +1 418 837 3028
Messes : Un dimanche par mois à 17h00

Note : Des visites sont également organisées en Acadie, à Drummondville et au Saguenay. Pour plus d'informations, contacter le Centre Saint-Joseph.

Abonnement à la revue *Le Carillon*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Envoyer à : Le Carillon, Centre Saint-Joseph, 1395 rue Notre-Dame, Saint-Césaire, J0L 1T0 (450) 390-1323

Veillez cocher une case

1 an 30\$

2 ans 55\$

Payable en espèces ou par chèque
à l'ordre de la Fraternité Saint-Pie X

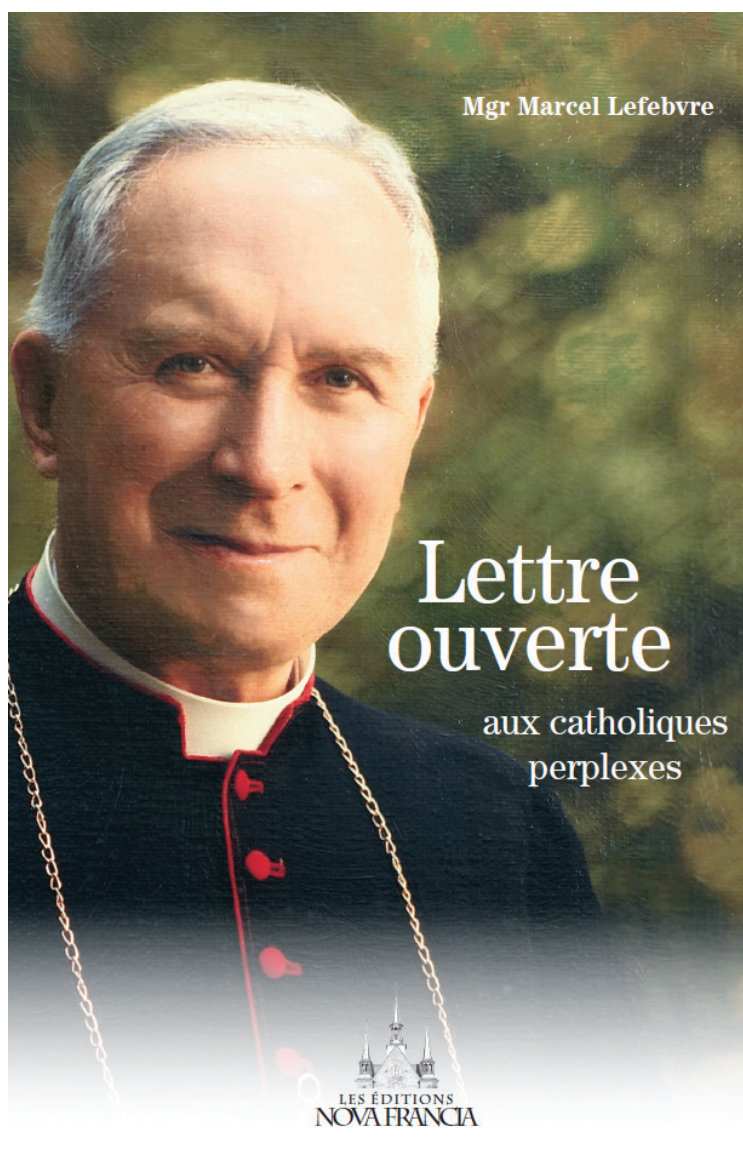
Lettre ouverte aux catholiques perplexes

Mgr Marcel Lefebvre

Votre maison d'édition se porte bien. Elle a cependant reçu un nouveau nom en raison des caprices du Registraire des Entreprises du Québec. Nous avons donc dû abandonner le merveilleux nom des Éditions du Carillon pour le nom non moins merveilleux des Éditions Nova Francia (Nouvelle France).

Espérant que nous pourrons vous servir de longues années sous ce vocable, nous sommes heureux de vous présenter notre dernier livre, la Lettre ouverte aux catholiques perplexes de Mgr Lefebvre. Ce livre est certainement le premier titre qu'il faut remettre à quelqu'un qui découvre la Tradition. Il vous sera donc précieux pour votre apostolat auprès de vos amis.

Lettre ouverte aux catholiques perplexes



« Que les catholiques de ce XX^{ème} siècle finissant soient perplexes, qui le niera? Que le phénomène soit relativement récent, correspondant aux vingt dernières années de l'histoire de l'Église, il suffit d'observer ce qui se passe pour en être persuadé. Naguère le chemin était tout tracé; on le suivait ou on ne le suivait pas. On avait la foi, ou bien on l'avait perdue, ou encore on ne l'avait jamais eue. Mais celui qui l'avait, qui était entré dans la sainte Église par le baptême, en avait renouvelé les promesses vers l'âge de onze ans, avait reçu le Saint-Esprit le jour de sa confirmation, celui-là savait ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire.

Aujourd'hui, beaucoup ne le savent plus. On entend dans les églises tant de propos stupéfiants, on lit tant de déclarations contraires à ce qui avait été enseigné depuis toujours, que le doute s'est insinué dans les esprits. »

Mgr Lefebvre

210 pages; en vente dans les procures
de vos chapelles au prix de 18\$

LES ÉDITIONS NOVA FRANCIA
1395 rue Notre-Dame
Saint-Césaire, JOL 1T0
(450) 390-1323 | novafrancia@fssp.ca